

Réforme de l'audiovisuel : représentées par l'ACCeS, les « petites » chaînes payantes veulent compter

(Marina Alcaraz et Nicolas Madelaine, « Les Echos », mardi 30 avril)

Les « petites » chaînes veulent faire entendre leur voix dans le cadre de la future loi audiovisuelle. L'ACCeS (Association des chaînes conventionnées éditrices de services), regroupant environ 35 chaînes payantes du câble et satellite comme AB1, beIN Sports, les chaînes de Canal, Disney Channel, OCS, etc., veut profiter de la prochaine réforme pour réclamer un assouplissement des règles. « Il y a urgence, estime Richard Maroko, président de l'association et directeur de Mediawan Thematics. Beaucoup de chaînes payantes sont de petites chaînes. Une cinquantaine ont déjà disparu depuis 2015. Or, celles-ci contribuent au financement de l'écosystème français. »

[...] La grande majorité des chaînes payantes souffrent du recul des recettes publicitaires, alors qu'en face, « les redevances versées

par les distributeurs [les opérateurs télécoms et Canal, ndlr], représentant 80 % des revenus, sont en baisse, entraînées par la chute des prix des forfaits télécoms », dit Richard Maroko.

[...] « Nous sommes tenus aux mêmes quotas de diffusion d'œuvres françaises et européennes que TF1 ou M6, alors que nos chaînes sont fragiles pour la plupart, regrette Richard Maroko. C'est contre-productif dans le cas d'une chaîne par exemple consacrée au fantastique ou aux mangas. [...] » Sur les obligations d'investissement dans la production (définies par un pourcentage de chiffre d'affaires), l'ACCeS souhaite que celles-ci prennent en compte des seuils de revenu des chaînes (au moins 10 millions d'euros). Elle voudrait que le CSA puisse avoir plus de marges de manœuvre ■ ■ ■

■ ■ ■ sur les conventions des chaînes, pour mieux les adapter aux différents profils. [...] ■